
Date de Convocation

22/11/2022

Date d’Affichage

23/11/2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 11

Votants 16

OBJET :

**Retrait de la
délibération 2022/46
du 4 octobre 2022
relative au RIFSEEP
pour les grades de
rédacteur et de
technicien**

L’an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER,
Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Jean-Michel HAVEZ,
Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absente ayant donné procuration : Gilles RONSE, Eric
LAUWAGIE, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 4 octobre
2022, le conseil municipal avait délibéré sur les montants
plafonds du régime indemnitaire applicables aux grades de
rédacteur et de technicien.

Par courrier du 9 novembre 2022, la préfecture nous a fait
savoir que cette délibération appelait des observations au titre
du contrôle de légalité. En effet, les décisions ayant trait au
régime indemnitaire doivent au préalable être présentées au
Comité Technique.

Par conséquent, il convient de retirer la délibération 2022/46
et de la faire réexaminer ultérieurement, après avis du Comité
technique.

Le Conseil municipal valide à l’unanimité le retrait de la
délibération 2022/46.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 29 novembre 2022,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

